

RCS : PONTOISE

Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

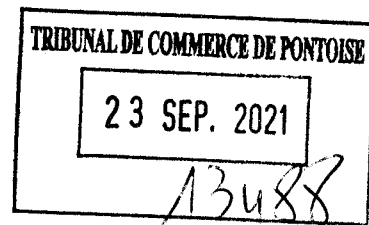
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00384

Numéro SIREN : 652 051 830

Nom ou dénomination : CENPAC

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2021 sous le numéro de dépôt 13488



COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE CENPAC S.A.S.

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

- Bilan (actif, passif)
- Compte de résultats
- Annexes

CERTIFIES CONFORMES

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Danièle Marcovici', written in a cursive style.

Danièle MARCOVICI

Présidente

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CENPAC

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 161 Rue de la belle étoile 95700 ROISSY-EN-FRANCE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 6 5 2 0 5 1 8 3 0 0 1 0 7 9

Néant *

				Exercice N clos le, 31122020		N-1 31122019		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 703 921	2 549 688	154 232	165 621
		Fonds commercial (1)	AH	AI	17 564 692	8 782 345	8 782 346	9 660 580
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ	126 012	65 030	60 981	63 575
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 670 366	943 579	726 787	623 634
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	6 580 061	4 522 461	2 057 599	2 364 720
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY	310 595		310 595	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI	70 328	6 400	63 928	65 660	
TOTAL (II)		BJ	BK	29 025 977	16 869 506	12 156 471	12 943 792	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	12 856 700	837 835	12 018 864	11 773 445
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	56 194		56 194	132 432
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	24 495 528	1 075 201	23 420 327	22 739 709
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 870 946		3 870 946	3 894 303
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités	CF		CG	6 251 365		6 251 365	4 801 605	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 261 321		1 261 321	1 285 112	
	TOTAL (III)	CJ	CK	48 792 058	1 913 037	46 879 020	44 626 608	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	77 818 035	18 782 543	59 035 492	57 570 401	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CENPAC		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 13 821 892)	DA	13 821 892	13 821 892	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	5 913 486	5 913 486	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 288 742	1 288 742	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	40 830	40 830	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	7 980 851	9 754 914	
	Report à nouveau	DH		(2 774 723)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 713 543	1 000 660	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	733 368	657 275	
	TOTAL (I)	DL	32 492 715	29 703 078	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	66 000	249 500	
	Provisions pour charges	DQ	78 340	80 807	
	TOTAL (III)	DR	144 340	330 307	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	288 055	1 299 598	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	195 831	1 545 925	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	16 416 383	15 563 354	
	Dettes fiscales et sociales	DY	6 559 202	5 752 774	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	39 524	298 145	
Autres dettes	EA	2 114 407	2 091 679		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	785 030	985 538	
TOTAL (IV)	EC	26 398 435	27 537 016		
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	59 035 492	57 570 401	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	25 686 183	27 005 803		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	288 056	1 299 598		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
Désignation de l'entreprise : SAS CENPAC								Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	122 953 508	FB	1 221 456	FC	124 174 965	125 900 606	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	4 889 111	FH		FI	4 889 111	3 863 413
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	127 842 620	FK	1 221 456	FL	129 064 076	129 764 020	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN		13 454	
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	475 514	438 831	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 509	6 460	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	129 547 100	130 222 766
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	75 772 593	78 048 979	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(290 033)	579 948	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	542 609	465 086	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	24 939 962	24 936 028	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 402 560	2 261 979	
	Salaires et traitements*					FY	13 170 644	12 831 100	
	Charges sociales (10)					FZ	6 232 227	6 042 778	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	796 925	874 558
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	368 391	325 143
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		12 077	
	Autres charges (12)					GE	106 580	109 824	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	124 042 462	126 487 505	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5 504 638	3 735 260	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	639 356	1 477	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	639 356	1 477	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	108 356	113 644	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	108 356	113 644	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	530 999	(112 166)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	6 035 638	3 623 093	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS CENPAC</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 158	5 626	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	74 372	25 925	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	237 004	617 286	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	316 534	648 838	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	160 186	668 868	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	18 750	90 564	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	1 007 832	1 130 123	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 186 769	1 889 556	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(870 234)	(1 240 718)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	604 208	235 886	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 847 652	1 145 829	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	130 502 991	130 873 083	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	127 789 447	129 872 422	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 713 543	1 000 660	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	369 761	145 836	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes		5 655			
Autres charges exceptionnelles : litiges salariés et autres		500			
Chges excep : charges salariales liées aux fermetures sites		154 031			
VNC immobilisations corporelles		18 750			
Dot alort excep immos incorporelles : fonds de commerce		878 234			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

mazars

CABINET KOLB

61, rue Henri Regnault
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

85 rue d'Amsterdam
75008 Paris
France

CENPAC

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

MAZARS SA
Société Anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux
comptes à Directoire et Conseil de surveillance
Siège social : Tour Exaltis 61 rue Henri Regnault
92400 COURBEVOIE
Capital de : 8 320 000 euros - RCS : Nanterre 784 824 153

CABINET KOLB
Siège social : 85 rue d'Amsterdam
75008 Paris

CENPAC

Société par actions simplifiée au capital de 13 821 892 €

Siège social : 161 rue de la Belle Etoile 95700 ROISSY-EN-FRANCE

RCS Pontoise 652 051 830

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Associé unique de la société CENPAC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CENPAC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie et Paris, le 25 juin 2021

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Cabinet Kolb

**Manuela
BAUDOIN-REVERT**

Signature numérique de
Manuela BAUDOIN-REVERT
Date : 2021.06.25 11:48:49
+02'00'

Manuela BAUDOIN-REVERT
Associée



Charles KOLB
Associé

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : SAS CENPAC Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 161 Rue de la belle étoile 95700 ROISSY-EN-FRANCE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 6 5 2 0 5 1 8 3 0 0 1 0 7 9 Néant *

				Exercice N clos le,		N-1		
				31122020		31122019		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
						Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 703 921	2 549 688	154 232	165 621
		Fonds commercial (1)	AH	AI	17 564 692	8 782 345	8 782 346	9 660 580
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ	126 012	65 030	60 981	63 575
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 670 366	943 579	726 787	623 634
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	6 580 061	4 522 461	2 057 599	2 364 720
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY	310 595		310 595	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	70 328	6 400	63 928	65 660
	TOTAL (II)		BJ	BK	29 025 977	16 869 506	12 156 471	12 943 792
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	12 856 700	837 835	12 018 864	11 773 445
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	56 194		56 194	132 432
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	24 495 528	1 075 201	23 420 327	22 739 709
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 870 946		3 870 946	3 894 303
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	6 251 365		6 251 365	4 801 605	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 261 321		1 261 321	1 285 112	
	TOTAL (III)	CJ	CK	48 792 058	1 913 037	46 879 020	44 626 608	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	77 818 035	18 782 543	59 035 492	57 570 401	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS CENPAC</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 13 821 892 ...)	DA	13 821 892	13 821 892
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	5 913 486	5 913 486
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 288 742	1 288 742
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	40 830	40 830
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	7 980 851	9 754 914
	Report à nouveau	DH		(2 774 723)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 713 543	1 000 660
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	733 368	657 275
TOTAL (I)	DL	32 492 715	29 703 078	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	66 000	249 500
	Provisions pour charges	DQ	78 340	80 807
	TOTAL (III)	DR	144 340	330 307
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	288 055	1 299 598
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	195 831	1 545 925
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	16 416 383	15 563 354
	Dettes fiscales et sociales	DY	6 559 202	5 752 774
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	39 524	298 145
Autres dettes	EA	2 114 407	2 091 679	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	785 030	985 538
TOTAL (IV)	EC	26 398 435	27 537 016	
Ecarts de conversion passif*	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	59 035 492	57 570 401	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	25 686 183	27 005 803	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	288 056	1 299 598	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SAS CENPAC						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	122 953 508	FB	1 221 456	FC	124 174 965		125 900 606	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF			
			FG	4 889 111	FH		FI	4 889 111	3 863 413	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	127 842 620	FK	1 221 456	FL	129 064 076		129 764 020	
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN			13 454	
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	475 514		438 831	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 509		6 460	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	129 547 100		130 222 766
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	75 772 593		78 048 979	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(290 033)		579 948	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	542 609		465 086	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	24 939 962		24 936 028	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 402 560		2 261 979	
	Salaires et traitements*					FY	13 170 644		12 831 100	
	Charges sociales (10)					FZ	6 232 227		6 042 778	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	796 925		874 558
			- dotations aux provisions*				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	368 391	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			12 077
	Autres charges (12)						GE	106 580		109 824
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	124 042 462		126 487 505	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5 504 638		3 735 260	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	639 356		1 477	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	639 356		1 477
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	108 356		113 644	
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)						GU	108 356		113 644	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	530 999		(112 166)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	6 035 638		3 623 093	

(RENOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS CENPAC		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 158	5 626
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	74 372	25 925
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	237 004	617 286
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	316 534	648 838
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	160 186	668 868
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	18 750	90 564
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	1 007 832	1 130 123
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 186 769	1 889 556
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(870 234)	(1 240 718)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	604 208	235 886
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 847 652	1 145 829
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	130 502 991	130 873 083
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	127 789 447	129 872 422
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 713 543	1 000 660
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	369 761	145 836
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9	
Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
joindre en annexe : (7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes		5 655		
Autres charges exceptionnelles : litiges salariés et autres		500		
Chges excep : charges salariales liées aux fermetures sites		154 031		
VNC immobilisations corporelles		18 750		
Dot alort excep immos incorporelles : fonds de commerce		878 234		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	



ANNEXE AU BILAN

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2020

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	4
II- PRINCIPES, REGLES et METHODES COMPTABLES.....	4
2.1 Principes, règles et méthodes de base	4
2.2 Choix effectués dans les options proposées par la législation française	4
2.2.1 Immobilisations incorporelles	4
2.2.2 Immobilisations corporelles.....	4
2.2.3 Immobilisations financières.....	5
2.2.4 Stocks et produits achetés	5
2.2.5 Créances.....	5
2.2.6 Provision pour retraites.....	5
III - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT.....	5
3.1 Bilan actif.....	5
3.1.1 Immobilisations incorporelles	5
3.1.2 Immobilisations corporelles.....	5
3.1.3 Stocks	6
3.1.4 Clients et comptes rattachés	6
3.1.5 Autres créances.....	6
3.1.6 Disponibilités.....	6
3.1.7 Compte de régularisation actif.....	6
3.2. Bilan passif	7
3.2.1 Capitaux propres.....	7
3.2.2 Provisions réglementées	7
3.2.3 Provisions pour risques et charges.....	7
3.2.4 Dettes	8
3.2.5 Comptes de régularisation passif.....	8
3.3. Compte de résultat	8
3.3.1 Achats	8
3.3.2 Charges de personnel	8
3.3.3 Transferts de charges d'exploitation	9
3.3.4 Produits et charges exceptionnels.....	9
IV - AUTRES INFORMATIONS.....	10
4.1. Actif immobilisé	10
4.1.1 Mouvements de l'actif immobilisé	10
4.1.2 Mouvements des amortissements.....	11

4.2. Provisions	12
4.2.1 Analyse synthétique des provisions.....	13
4.3 Autres informations expressément prescrites concernant plusieurs postes.....	13
4.3.1 Notes concernant les entreprises liées	13
4.3.2 Échéances des créances et dettes	14
4.3.3 Créances et dettes représentées par effets de commerce.....	15
4.3.4 Produits à recevoir	15
4.3.5 Charges à payer	15
4.3.6 Analyse honoraires Commissaires aux Comptes.....	15
4.3.7 Ventilation de l'Impôt	16
4.4 Consolidation.....	16
V - ENGAGEMENTS HORS BILAN	16
VI - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	17
VII - ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL	17

Le contenu de l'annexe est établi en conformité à la réglementation française en vigueur issue du code de commerce, du décret du 29 novembre 1983 et de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07. L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative sur la situation patrimoniale financière et sur le résultat de la société.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- * A partir de Mars 2020, la COVID19 a bouleversé l'activité de Cenpac. Les chiffres d'affaires des mois de Mars et Avril ont baissé considérablement. Certaines équipes ont été placées en chômage partiel selon le niveau d'activité. Les charges de déplacement et de formation n'ont pas été engagées : d'où une baisse des charges d'exploitation et la garantie d'un niveau de résultat satisfaisant grâce à un retour à la normale progressivement dans l'année. Le CA perdu avec les clients sans activité a été compensé par les ventes de produits « COVID ».
- * Au 01/01/2020, à la demande de Raja, les escomptes obtenus sur règlements fournisseurs sont affectés en produits financiers. Jusqu'alors, ils étaient au niveau de la marge en diminution des achats marchandises.
- * Afin de tenir compte de l'impact de la crise sanitaire, l'accord d'intéressement a été conclu pour une durée d'un an, à savoir pour l'exercice 2020.

II - PRINCIPES, REGLES et METHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES, REGLES ET METHODES DE BASE

Les présents comptes ont été établis conformément :

- Aux dispositions des articles L 123-12 à L 123-28 du Code de commerce
- Aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France. Le règlement de l'ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

2.2 CHOIX EFFECTUES DANS LES OPTIONS PROPOSEES PAR LA LEGISLATION FRANÇAISE

2.2.1 Immobilisations incorporelles

Les concessions, brevets et droits similaires correspondent à des licences et des progiciels informatiques. Ils sont amortis sur leur durée d'utilisation qui s'étale de 3 à 5 ans.

Les licences et progiciels informatiques acquis au cours de l'exercice 2011 à 2016 ont fait l'objet d'amortissements dérogatoires sur une durée de 12 mois. Cette forme d'amortissement a été supprimée pour toutes les acquisitions effectuées au cours des exercices ouverts depuis le 01/01/2017.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les fonds de commerce et les malis de fusion inscrits au bilan sont amortis en exceptionnel sur une durée de 20 ans.

La société a appliqué au 1^{er} janvier 2016 les nouvelles règles issues du règlement n°2015-06 de l'Autorité des normes comptables du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général. Ces nouvelles règles concernaient en particulier pour la société la comptabilisation et la dépréciation du fonds commercial. Elles n'ont pas eu d'incidence sur le traitement du fonds commercial dans les comptes annuels au 31 décembre 2020.

2.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Application à compter du 1^{er} janvier 2005 des durées réelles d'utilisation en substitution des valeurs d'usage.

Nous avons considéré l'amortissement linéaire comme normal pour les biens auquel il s'applique.

Les durées moyennes d'amortissements sont les suivantes :

- **Constructions**
 - Fondations 50 ans
 - Bardages 25 ans
 - Agencements 10 à 15 ans
- **Agencements et aménagements des constructions** 10 ans
- **Installations techniques, matériel et outillage industriel :**
 - Engins de manutention, machine d'impression 15 ans
 - Batteries, cylindres 5 ans
 - Tout le reste 5 ans
- **Installations générales, agencements aménagements divers** 10 à 15 ans
- **Matériel de bureau et informatique, mobilier** 3 à 5 ans

2.2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières autres que les participations sont valorisées au coût historique d'acquisition.

2.2.4 Stocks et produits achetés

Les stocks de marchandises, de matières premières et autres approvisionnements sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute des stocks comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée pour les marchandises à faible rotation.

2.2.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée cas par cas pour les créances dont le recouvrement est incertain.

Les créances clients remises au contentieux font l'objet d'une provision sur le montant hors taxes.

2.2.6 Provision pour retraites

Aucune provision pour retraites n'est comptabilisée au passif du bilan.

Le montant des engagements figure au § V - Engagements hors bilan

III - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT.

3.1 BILAN ACTIF

3.1.1 Immobilisations incorporelles

Concessions, brevets et droits similaires.

Le montant des acquisitions sur l'exercice 2020 s'élève à 89 k€.

Il s'agit essentiellement de la nouvelle version de :

- * DOCUWARE (gestion électronique de documents) pour 28 k€
- * COMPLEO (conversion des éditions en fichiers) pour 7 k€

De l'achat de licences pour notre nouveau call-center AKIO pour 36 k€, de la mise à jour et déploiement de la licence WINDEV pour 12 k€.

Fonds commercial

Il s'agit de fonds commerciaux et de malis de fusion amortis depuis le 1^{er} janvier 2011 qui s'élèvent à 17 564 692 €.

3.1.2 Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles a diminué de 74 k€ dont 509 k€ d'acquisitions et 583 k€ de sorties.

La valeur nette correspondante diminue quant à elle de 207 k€.

Les mouvements et informations relatives aux immobilisations et amortissements 2020, sont mentionnés dans les tableaux 2054 et 2055 de la présente annexe aux § 4.1.1 et 4.1.2.

3.1.3 Stocks

Les stocks nets de marchandises augmentent de 245 k€, les stocks bruts de 290 k€.

3.1.4 Clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés enregistrent une augmentation de 901 k€ en valeur brute et 681 k€ en valeur nette.

3.1.5 Autres créances

La diminution des autres créances, 23 K€, résulte principalement :

- * De la diminution des remises et avoirs à obtenir des fournisseurs pour 72 k€
- * De l'augmentation des créances fiscales pour 34 k€
- * De l'augmentation des produits à recevoir pour 8 k€
- * De l'augmentation des comptes de personnel pour 7 k€

3.1.6 Disponibilités

Les disponibilités, d'un montant de 6 251 k€ au 31/12/2020, enregistrent une augmentation de 1 449 k€.

3.1.7 Compte de régularisation actif

Charges constatées d'avance :

• Charges sur achats.....	0 €
• Charges constatées sur achats logistiques.....	81 429 €
• Charges sur services extérieurs.....	366 561 €
• Charges locations immobilières.....	617 846 €
• Charges locatives.....	147 822 €
• Charges sur frais de personnel.....	13 026 €
• Charges sur locations de véhicules.....	34 637 €

TOTAL.....	1 261 321 €
-------------------	--------------------

Il s'agit essentiellement de factures comptabilisées alors que les livraisons ou les prestations ont un impact sur l'exercice suivant.

3.2 BILAN PASSIF

3.2.1 Capitaux propres

Variation des capitaux propres :

- Situation à l'ouverture de l'exercice :
Capitaux propres avant affectation des résultats antérieurs. 29 703 078 €
- Variation en cours d'exercice :
Provisions réglementées + 76 094 €
Résultat de l'exercice..... +2 713 543 €
- Situation à la clôture de l'exercice : 32 492 715 €

Autres informations sur les capitaux propres

- **Capital**

Le capital social est toujours composé de 727 468 actions ordinaires de 19 Euros.

3.2.2 Provisions réglementées

Il s'agit de la provision pour hausse de prix qui a augmenté de la dotation 2020, soit 93 598€, et qui ainsi passe de 639 771€ à 733 368€.

SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	EUROS
ACCROISSEMENTS	
Provision pour hausses des prix (733 368 x 28%)	205 343 €
TOTAL ACCROISSEMENTS	205 343 €
ALLEGEMENTS	
Provisions et charges non déductibles temporairement	
- Provision CP en cours chargée (1 153 420 x 28%)	322 958 €
- Contribution sociale solidarité (177 420 x 28%)	49 678 €
TOTAL ALLEGEMENTS	372 636 €
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	- 167 293 €

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Les mouvements des provisions pour risques et charges figurent sur le tableau 2056 au § 4.2. de la présente annexe.

3.2.4 Dettes

Les dettes s'élèvent à 26 398 435 €, contre 27 537 016 € au 31 décembre 2019, soit une diminution de 1 138 581 €.

Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit

Le poste « emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit » s'élève à 288 055 €.

Il enregistre une diminution de 1 012 k€ essentiellement due à la baisse des soldes bancaires créditeurs.

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Elles augmentent de 853 k€.

Autres dettes

Variation des autres dettes :

Dettes fiscales et sociales.....	+	806 429 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....	-	258 621 €
Autres dettes	+	22 728 €

L'augmentation des dettes fiscales et sociales s'explique essentiellement par :

- * L'augmentation du poste participation et forfait social pour 135 k€
- * L'augmentation du poste intéressement et forfait social pour 442 k€
- * L'augmentation des provisions primes et commissions chargées pour 245 k€

L'augmentation des autres dettes s'explique par :

- * La diminution des ristournes clients pour 93 k€
- * L'augmentation des comptes clients créditeurs pour 181 k€
- * La diminution des avoirs à établir clients pour 102 k€
- * La diminution des charges à payer pour 37 k€

3.2.5 Compte de régularisation passif

Produits constatés d'avance :

- Produits sur services extérieurs..... 785 030 €

Il s'agit essentiellement de l'étalement de la franchise de loyer de CVB, sur la durée du bail.

3.3 COMPTE DE RESULTAT

3.3.1 Achats

Les frais accessoires d'achat (notamment transports sur achats) d'un montant de 592 047 € ont été comptabilisés au poste "achats de marchandises", et non par nature de charges.

Le total du poste « achats de marchandises » s'élève à 75 772 594 € contre 78 048 979 € en 2019.

3.3.2 Charges de personnel

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Néant

<i>EFFECTIF MOYEN</i>	Personnel Salaré
Cadres	58
Agents de Maîtrise	108
Employés	167
TOTAL	333

3.3.3. Transfert de charges d'exploitation

TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	En €
Remboursement sinistres véhicules et matériels	47 235 €
Frais de personnel (remboursement mutuelles et chômage partiel)	322 527 €
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION TRANSFEREES	369 762 €

3.3.4. Produits et charges exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS NETS	En €
Produits exceptionnels divers	1 621 €
Rentrées sur créances amorties	3 537 €
Produits des cessions d'immobilisations	74 372 €
Reprise amortissements dérogatoires	17 504 €
Reprise provisions pour risques et charges	219 500 €
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	316 534 €

CHARGES EXCEPTIONNELLES	En €
Pénalités, amendes	5 655 €
Autres charges sur opérations de gestion (litiges salariés)	500 €
Charges exceptionnelles (charges salariales rattachées aux fermetures de sites)	154 031 €
VNC des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	18 750 €
Dotations amortissements exceptionnels immobilisations incorporelles (Fonds de commerce)	878 234 €
Dotations provisions réglementées = provision pour hausse des prix	93 598 €
Provision pour risques et charges (litiges)	36 000 €
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 186 768 €

RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 870 234 €
------------------------------	--------------------

En vertu de l'article R123-192 du Code de Commerce, la société considère que les litiges l'opposant à des tiers ne sont pas liés à l'exploitation courante mais relèvent de l'exceptionnel.

IV - AUTRES INFORMATIONS

4.1 Actif immobilisé

4.1.1 Mouvements de l'actif immobilisé

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CENPAC		Néant		a		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste 3	TOTAL I	TOTAL II	
			Construites à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement							
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 183 849			88 688			
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre	126 012					
		Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 828 340			333 065			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	4 095 112			101 535		
		Matériel de transport *						
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	2 398 147			74 437		
		Emballages récupérables et divers *	2 591					
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes					500 700		
	TOTAL III		8 450 204			1 009 737		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts et autres immobilisations financières		72 060			13 236			
TOTAL IV		72 060			13 236			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		28 706 114			1 111 662			
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Détournement		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4	TOTAL I	TOTAL II	
		par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises à disposition en équivalence 2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement							
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		3 924	20 268 613				
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre		126 012				
		Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		491 038	1 670 368				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers			4 196 647			
		Matériel de transport						
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		91 762	2 380 822			
		Emballages récupérables et divers *			2 591			
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes			190 104	310 595			
	TOTAL III			772 905	8 687 035			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts et autres immobilisations financières			14 968	70 328				
TOTAL IV			14 968	70 328				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			791 798	29 025 977				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

4.1.2 Mouvements des amortissements

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS_CENPAC</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY	EL	EM	EN				
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	PF	PG	PH	11 332 034			
Terrains				FI	FJ	FK	FL				
Constructions	Sur sol propre	62 436		PM	PN	PO	PQ	65 030			
	Sur sol d'autrui			PR	PS	PT	PU				
Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				PV	PW	PX	PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 204 708		PZ	QA	QB	QC	943 579			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	2 211 238		QD	QE	QF	QG	2 500 640			
	Matériel de transport			QH	QI	QJ	QK				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 919 894		QL	QM	QN	QO	2 021 821			
Emballages récupérables et divers				QP	QR	QS	QT				
TOTAL III		5 398 274		QU	QV	QW	QX	5 531 071			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		15 755 921		QN	QP	QQ	QR	16 863 106			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	N6	P7	P8	P9	Q1 (17 504)				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
Inst. géol, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. géol, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
Mat. bureau et informat. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL				NM			NO			
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV (17 504)				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NV	17 504	Total général non ventilé (NW+NU)		NZ (17 504)			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						ZP		ZR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2072

4.2 Provisions

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Désignation de l'entreprise SAS CENPAC Néant <input type="checkbox"/> *									
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	639 770	93 597	TH	TI	733 368		
	Amortissements dérogatoires	3X	17 504	TM	TN	17 504	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ		TR		
TOTAL I	3Z	657 275	93 597	17 504	TU	733 368			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	249 500	4B	36 000	4C	219 500	4D	66 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4Y		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	80 807	4Y		4Z	2 466	5A	78 340
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II	5Z	330 307	36 000	221 966	TX	144 340			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		titres mis en équivalence	0I	0J	0K	0L			
		titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		autres immobilisations financières (1) *	06	6 400	07	08	09	6 400	
	Sur stocks et en cours	6N	793 222	6P	44 613	6R	63	837 835	
	Sur comptes clients	6T	854 710	6U	323 777	6V	103 286	6W	1 075 201
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
TOTAL III	7B	1 654 332	368 391	103 286	UA	1 919 437			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 641 915	497 989	342 757	UD	2 797 146			
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	368 391	UF	105 752			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ	129 597	UK	237 004			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032

4.2.1 Analyse synthétique des provisions

ANALYSE SYNTHETIQUE des PROVISIONS pour Risques et Charges d'EXPLOITATION (K€)

PROVISIONS	Ouverture N	Dotations	Reprises	Clôture N	1510	1530	Autres	Reprises	
								Avec contrepartie au cpte de résultat	sans contrepartie au cpte de résultat
Litiges	249	36	219	66	66			144	75
Garanties données aux clients									
Pertes sur marchés à terme									
Amendes et pénalités									
Pertes de change									
Pensions et obligations similaires	81		3	78		78		3	
Impôts									
Renouvellement des immobilisations									
Restructuration									
Charges sociales sur congés à payer									
Autres prov. pour risques et charges									
TOTAL	330	36	222	144	66	78		147	75

4.3 Autres informations expressément prescrites concernant plusieurs postes

4.3.1 Notes concernant les entreprises liées

	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES (EN K€)
Dettes financières diverses (RAJA)	
Charges financières (RAJA)	
Charges exceptionnels (RAJA)	
Compte-courant (RAJA)	-196
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (RAJA)	-1 148
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (Box Office)	-3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (Staples)	-1
Créances clients et comptes rattachés (RAJA)	1 336

4.3.2 Echéances des créances et dettes

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2021

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

		Désignation de l'entreprise SAS CENPAC		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	70 328	UV		UW	70 328
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	673 018			673 018	
	Autres créances clients	UX	23 822 510	23 822 510			
	Créance représentative de titres (Prévisions pour dépréciation des créances et remis en garantie * (réévaluation de créances) UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	31 865	31 865			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 184	1 184			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 129 305	1 129 305		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 708 590	2 708 590			
	Charges constatées d'avance	VS	1 261 321	1 261 321			
	TOTAUX		VT	29 698 124	28 954 778	VV	743 346
	REVENUS	(1) Montant des Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		TY					
Autres emprunts obligataires (1)		ZZ					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	288 055	288 055			
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	16 416 383	16 416 383			
Personnel et comptes rattachés		8C	3 139 812	3 139 812			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 935 108	1 935 108			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	921 369	921 369			
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	562 912	562 912			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	39 524	39 524			
Groupe et associés (2)		VI	195 831	195 831			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 402 155	1 402 155			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	785 030	785 030			
TOTAUX		VY	25 686 183	25 686 183	VZ		
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	96	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

4.3.3 Créances et dettes représentées par effets de commerce

Les effets de commerce inscrits dans nos comptes sont ventilés ainsi :

* Créances clients et comptes rattachés	2 607 488 €
* Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	943 661 €
* Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0 €

4.3.4 Produits à recevoir

CREANCES / PRODUITS A RECEVOIR	EUROS
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
Factures à établir	6 599 €
Factures à établir Intra-Groupe	550 289 €
AUTRES CREANCES	
Rabais, Ristournes et autres avoirs non reçus	2 615 746 €
Rabais, Ristournes et autres avoirs non reçus Intra-Groupe	68 827 €
Divers produits à recevoir	24 018 €
TOTAL	3 265 479 €

4.3.5 Charges à payer

DETTES / CHARGES A PAYER	EUROS
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
Intérêts courus sur dette financière	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
Factures non parvenues	551 887 €
Factures à recevoir (Logistique)	878 248 €
Factures à recevoir Intra-Groupe	485 563 €
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
Provisions congés payés et charges	1 832 605 €
Provisions CET et charges	132 535 €
Commissions représentants et charges	267 788 €
Primes, Indemnités, Salaires, Intéressement, Participation et charges	2 114 024 €
Taxe sur les véhicules de tourisme	35 579 €
AUTRES DETTES	
Diverses charges à payer	80 807 €
Créditeurs divers	1 321 349 €
TOTAL	7 700 385 €

4.3.6 Analyse honoraires Commissaires aux Comptes

Les honoraires figurant au compte de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'établissent comme suit en Euros :

Honoraires au titre du contrôle légal des comptes	68 000 €
Honoraires au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes	0 €

4.3.7 Ventilation de l'Impôt en K€

	Résultat Exploitation	Résultat Financier	Résultat Exceptionnel	Participation des salariés	TOTAL
RESULTAT COMPTABLE (avant IS)	+ 5 505	+ 531	- 870	- 604	+ 4 562
Réintégrations	+ 1 366	0	+ 1 018	+ 604	+ 2 988
Déductions	- 1 365	0	- 19	- 236	- 1 620
RESULTAT FISCAL	+ 5 506	+ 531	+ 129	- 236	+ 5 930
IS Taux 28% sur 500 000€	+ 140				+ 140
IS Taux 31% sur (5 506 -500)	+ 1 551	+ 165	+ 40	- 73	+ 1 683
Corrections - Crédit d'Impôts	0	0	- 10	0	- 10
IS théorique (hors CSB)	+ 1 691	+ 165	+ 30	- 73	+ 1 813
Contribution 3.3% sur (1 823-763)	+ 35	0	0	0	+ 35
IS retenu	+ 1 726	+ 165	+ 30	-73	+ 1 848
RESULTAT NET	+ 3 779	+ 366	- 900	- 531	+ 2 714

4.4. Consolidation – Intégration fiscale

Les comptes de CENPAC S.A.S. sont consolidés selon la méthode d'intégration globale par la société RAJA S.A., 16 rue de l'Etang, Z.I. Paris Nord 2, 95977 ROISSY CDG (n° SIREN : 937 080 414).

Depuis le 1^{er} janvier 2013, CENPAC SAS fait partie du groupe d'intégration fiscale dont sa tête de groupe est RAJA SA.

La convention d'intégration fiscale n'a eu aucune incidence sur l'arrêté de nos comptes.

Cet exercice étant bénéficiaire, notre société-mère prendra en charge le paiement de l'IS, soit : 1 847 652 €.

V - ENGAGEMENTS HORS BILAN

RUBRIQUES	EUROS
Engagements donnés	
Engagements en matière de retraite (1)	2 989 746 €
Caution personnelle et solidaire en faveur CIC pour garantir à la Société PARC DU VAL BREON SAS le paiement de 3 mois de loyer, charges et accessoires pendant la durée du bail	711 760 €
TOTAL	2 394 666 €

(1) Les principales hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 65 ans,
- probabilité de vie au terme : selon table de mortalité,
- taux de turn-over retenu : 9,20 %,
- évolution des salaires : 2%,
- charges sociales patronales : 45%,
- taux d'actualisation (net de l'inflation) : 1 %.

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

A compter du 1/1/15, le compteur DIF a été bloqué, pour être remplacé par le CPF (compteur personnel de formation) géré personnellement par chaque salarié.
CENPAC n'a pas connaissance des formations organisées en direct entre les collaborateurs et les organismes.

VI - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Néant.

VII - ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

Néant.

CENPAC	DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 JUIN 2021
SAS au capital de 13.821.892 €uros	
Siège social à ROISSY (95700) 161 rue de la Belle Etoile	
652.051.830 RCS PONTOISE	

En date du 29 juin 2021, l'Associé Unique, la société RAJA SA au capital de 10 000 000 €, dont le siège social est 16 rue de l'Etang, 93290 Tremblay-en-France, représentée par Danièle MARCOVICI, demeurant 13 rue du Lieutenant Chauré, 75020 PARIS, après avoir exposé qu'elle a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020, et rédigé son rapport de gestion, est amené à statuer sur les comptes dudit exercice.

A l'ordre du jour :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- L'affectation du résultat de cet exercice
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE DECISION – APPROBATION DES COMPTES

L'Associé Unique ayant pris connaissance du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes et des documents financiers i.e. bilan, compte de résultat, annexe et rapport de gestion portant sur l'exercice 2020, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, faisant ressortir un bénéfice de + 2 713 543 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes – ou résumées dans son rapport de gestion.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé Unique décide d'affecter ce bénéfice de la façon suivante :

ORIGINE

- Réserve légale : + 1 288 742 €
- Réserve libre : + 7 980 851 €
- Résultat bénéficiaire de l'exercice 2020 : + 2 713 543 €

AFFECTATION

- Affectation à la réserve légale : + 93 447 €
- Distribution de dividendes : 4 500 000 €
- Solde de la réserve légale après affectation : 1 382 189 €
- Solde de la réserve libre après affectation : 6 100 947 €

Cette décision est adoptée.

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices :

En €	Dividendes
Exercice 2019	0
Exercice 2018	0
Exercice 2017	0

TROISIEME DECISION - POUVOIRS

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités partout où besoin sera.

Cette décision est adoptée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le représentant de l'Associé Unique après lecture.

COPIE CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL



Danièle MARCOVICI